

# HIVERNAGE MULTI MOUSSANT

## 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

UTILISATION                                      Produit d'hivernage multifonction pour le traitement des eaux des piscines.

FABRICANT                                      **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**  
Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France  
Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence                      FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE  
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

## 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Produit irritant pour la peau et les yeux (avant dilution).

Produit très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

### Substances utilisées dans la préparation :

- 1) 15-20% de Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium à 50%  
N° CAS : 68391-01-5                      N° CE : 269-919-4                      C, N, R21/22, R34, R50
- 2) <10% d'Acide phosphonique à 50%  
N° CAS : 6419-19-8                      N° CE : 229-146-5                      Xi, R36
- 3) <3% de sulfate de cuivre  
N° CAS : 7758-98-7                      N° CE : 231-847-6                      Xn, N, R36/38-50/53-22
- 4) <5% de lessive de soude à 30%  
N° CAS : 1310-73-2                      N° CE : 215-185-5                      C, R35

## 4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX                  Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU                    Laver immédiatement à grande eau. Consulter un spécialiste si des irritations persistent.

INGESTION                                      En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.  
Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

INHALATION                                    Placer la personne à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :**

DANGERS SPECIFIQUES	Solution aqueuse non-inflammable. Possibilité de formation de fumées et vapeurs irritantes après évaporation d'eau (oxydes d'azote (Nox), HCl, CO, CO2, Pox).
MOYENS D' EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés. Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections.

**6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :**

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés

METHODE DE NETTOYAGE Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé).  
Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.  
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...  
Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

PRECAUTIONS INDIVID. Se tenir éloigné d'éventuelles projections.

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :**

MANIPULATIONS Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.

PREVENTION DES INCENDIES ET EXPLOSIONS : Aucune mesure spéciale n' est nécessaire.

STOCKAGE Dans l' emballage d' origine; bien fermé.

**8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :**

Manipulation occasionnelle du produit : gants et lunettes conseillés.

Manipulation répétée ou continue du produit : tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants et de lunettes de protection.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :**

ETAT PHYSIQUE	: liquide
COULEUR	: bleu
ODEUR	: légère.
pH à 25°C	: 2,01 à 2,1
INFLAMMABILITE	: non concerné
EXPLOSIVITE	: non concerné
POINT ECLAIR	: non concerné
DENSITE	: 1,03 - 1,05
VISCOSITE DYNAMIQUE	: -
SOLUBILITE DANS L' EAU	: soluble dans l' eau en toutes proportions.

**10 - STABILITE ET REACTIVITE :**

STABILITE La préparation est stable dans les conditions normales d' utilisation préconisées.

REACTIVITE Attention : Produit acide, peut réagir violemment au contact des bases (dégagement de chaleur).

**Attention :** attaque de nombreux métaux (avec dégagement d'hydrogène possible !)

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :**

Irritant pour les yeux et la peau (avant dissolution).

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :**

Très toxique pour les organismes aquatiques. Il peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. (préparation contenant un algicide et un inhibiteur de précipitation du calcaire pour le traitement des eaux de piscines).

Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

**13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :**

DECHETS Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

EMBALLAGES SOUILLES Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Eliminer conformément aux législations en vigueur.

**14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

N° ONU : 3082 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (Chlorure de benzalkonium)

TRANSPORT TERRESTRE  
TRANSPORT MARITIME Classe = 9 - Groupe d'emballage = III - Etiquette danger = 9 -  
N° de code danger = 90

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage en **Quantités Limitées LQ7 = 5L**)

**15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes au Règlement CE n°1272/2008 (GHS))**

Classification et étiquetage Irritation oculaire cat2  
irritation cutanée cat2  
Danger aigu pour le milieu aquatique cat1



**ATTENTION**

Mention de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux  
H315 Provoque une irritation cutanée  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence - Prévention

P102 Tenir hors de portée des enfants  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un  
équipement de protection des yeux/du visage  
P273 Eviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Intervention

P302/352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau  
et au savon  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau  
pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en  
porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

**15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :** (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Symbole de danger : **Xi** - Irritant + **N** - dangereux pour l'environnement.

**Phrases R**

- 36 / 38 - Irritant pour les yeux et la peau.  
50 / 53 - Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases S**

- 2 - Conserver hors de la portée des enfants.  
24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux  
26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SUISSE :

-

ALLEMAGNE :

Registriernummer : **N-28122**

**16 - AUTRES INFORMATIONS :**Indications sur la classification des substances utilisées dans la formulation :

R 21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion

R34 : Provoque des brûlures

R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

Classement ICPE du produit : 1172

Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.

Cette fiche de sécurité a été rédigée

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **380894100**